

M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, interpelle M. Luc FERRY au sujet de la situation du CRDP d'Orléans.

Communiqué de presse M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, est intervenu le jeudi 13 novembre au sujet de la situation des locaux du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de l'Académie d'Orléans-Tours situés rue Notre-Dame de Recouvrance à Orléans.

Voir la question écrite (format pdf)

Dans la question écrite qu'il a posée à M. Luc FERRY, ministre de la jeunesse, de l'Education Nationale et de la recherche, il rappelle tout d'abord que ces locaux "sont actuellement fermés au public, faute que les travaux nécessaires pour les mettre en conformité avec les normes de sécurité en vigueur, et qui avaient été demandés par le commission de sécurité compétente, aient été réalisés, et cela en dépit du fait qu'une somme semble avoir été affectée à cet effet par son ministère". Il ajoute que "cet état de choses est d'abord préoccupant pour les personnels qui travaillent dans ces locaux. Il est évidemment préjudiciable à l'ensemble de l'activité du CRDP et notamment de sa médiathèque ainsi que de sa librairie, qui ne peuvent plus fonctionner normalement". Considérant "qu'une telle situation ne saurait perdurer", M. Jean-Pierre SUEUR demande à M. Luc FERRY "quelles dispositions il compte prendre dans les délais les plus rapprochés qu'il sera possible pour que le CRDP de l'Académie d'Orléans-Tours voie ses locaux mis en conformité avec les règles de sécurité et soit en situation d'accomplir dans des conditions normales l'ensemble des missions qui sont les siennes".

[Télécharger le fichier](#)

Thème : EDUCATION